

NÉGO NATIONALE PHASE 2

Lors de l'assemblée générale du 24 mars dernier, plusieurs actions et idées ont été proposées pour bonifier ou enrichir la phase 2 de notre plan d'action. Cela démontre bien à quel point l'assemblée générale du SERL est en santé! Le conseil d'administration du SERL a bien senti la colère exprimée par les enseignantes et enseignants concernant les offres patronales. Cette colère est justifiée dans un contexte où la partie patronale nous propose dans son dépôt : récupérations, diminutions de nos conditions de travail et appauvrissement.

À la suite de cette assemblée générale, vos représentants du SERL ont présenté et défendu vos propositions à la réunion du 25 mars 2015 du Conseil fédératif de négociation (CFN) de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Certaines des propositions qui n'ont pas été retenues ont été référencées pour être analysées par le comité d'action-mobilisation et le comité exécutif pour le processus de création de la phase 3. Cette phase, prévue dès septembre 2015, proposera des moyens plus lourds. Certaines de vos propositions restantes s'avéraient être des actions de niveau local tandis que d'autres sont déjà mises en application ou en cours de l'être par la FAE. **Veuillez noter que la phase 2 du plan d'action a commencé le 7 avril et se terminera le 27 juin prochain.**

OBJECTIFS DE LA PHASE 2 : SOLIDARITÉ ET DÉTERMINATION

Dans son dépôt patronal, l'employeur demande au personnel enseignant d'en faire plus avec moins! On vous demande de travailler plus d'heures, plus de journées et durant plus d'années, et cela, avec moins de services aux élèves et moins d'argent dans vos poches!

L'objectif principal de la phase 2 est de démontrer notre solidarité et notre détermination à défendre nos conditions de travail, mais également l'école publique contre une offensive méprisante de la part de la partie patronale. Les membres du SERL doivent garder en tête qu'**il est impossible de faire avancer les choses sans déranger!** Souvenez-vous qu'aucun combat visant à l'amélioration des conditions de travail n'a pu être gagné sans bousculer certaines habitudes!

POSITIONNEMENT DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Pour les enseignantes et les enseignants qui douteraient encore de la coopération de directions d'établissement dans la mise en œuvre du dépôt patronal. Lors de la période de question du 19 mars dernier, le ministre de l'Éducation, répondant à une question de l'opposition concernant l'augmentation du nombre d'élèves par classe, a déclaré : « *que la demande pour modifier les choses ou l'organisation des ratios venait du ministère de l'Education, des commissions scolaires et de directeurs d'école.* »

À moins que les associations représentant les directions d'école et de centre ne se dissocient publiquement de ce dépôt patronal, le SERL considérera que les directions d'établissement sont partie prenante au processus et qu'elles adhèrent aux orientations consignées dans ce dépôt.

INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DU 1^{ER} MAI AU PLAN D'ACTION PHASE 2

Les activités liées au 1^{er} mai ont été intégrées au plan d'action. Dans la « **Riposte générale** », plusieurs acteurs patronaux seront visés par les actions de mobilisation, dont le gouvernement, les décideurs en éducation, ainsi que les acteurs du secteur privé qui sont souvent les premiers à réclamer l'établissement de politiques d'austérité. De telles politiques touchent directement l'école publique et le personnel enseignant.

PLUS PRÈS ET À L'ÉCOUTE DES MEMBRES

Dans son désir d'être toujours à l'écoute et plus près de ses membres, le SERL a mis en ligne une nouvelle page Facebook (www.facebook.com/sregionlaval) fournissant encore plus d'informations et visant à faciliter les échanges. N'oubliez pas d'utiliser le #**négo2015** sur chaque message « Twitter » transmis en lien avec notre négociation.



2^e vice-présidente par intérim